

BRIN DE VARECH

2013-4



Bulletin de liaison de l'association « Le Bétey, plage boisée à sauvegarder »

Voici revenir nos voisins dont la maison depuis le mois d'octobre était fermée. Que s'est-il passé cet hiver à Andernos-les-bains et sur le bassin ?

Novembre : les bernaches sont arrivées mais fin décembre elles repartaient déjà... à cause du manque de nourriture ?

Janvier : l'enquête publique sur le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) a été ponctuée d'une grande manifestation à Arcachon. Plus de 200 personnes (c'est beaucoup pour le Bassin) disaient non à un SCOT qui prévoyait 50 000 logements supplémentaires, la suppression des dernières coupures d'urbanisation et trois grands centres commerciaux (un centre commercial signifie la mort du commerce de proximité et un achat dans ce centre génère quatre fois plus de gaz à effet de serre qu'un achat en ville).

Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable mais certains arguments ont été entendus et les maires du bassin viennent (lundi 24 juin) de valider le SCOT en voyant le nombre de logements à la baisse (26 000 logements en plus et 58 000 habitants en plus). Les espaces naturels du nord-bassin seront-ils épargnés ?

Février et jusqu'au 8 mars, nous avons eu **l'enquête publique concernant l'extension du port du Bétey**. Le 18 avril, le commissaire-enquêteur a rendu un **avis défavorable à l'extension du port de plaisance du Bétey**. La plupart des andernosiens (83% des opinions exprimées) écrivent qu'ils ne veulent pas voir disparaître **la plage boisée du Bétey**. Dans ses conclusions, le commissaire-enquêteur estime pour sa part que le dossier n'est pas en conformité avec la réglementation et notamment **la loi sur l'eau**. La municipalité d'Andernos-les-bains ne pourrait-elle pas **en concertation** avec les

habitants d'Andernos et tous ceux qui se sentent concernés par la vie de cet endroit superbe travailler à la rénovation de ce port ?

Nous sommes tous unanimes pour la sécurisation et la rénovation du port, pour une gestion efficiente mais nous sommes contre son extension surtout qu'il existe des solutions alternatives moins coûteuses aux contribuables. Coût de l'extension : 10 millions d'euros, coût de la rénovation : 3 millions d'euros, Coût moyen d'une place dans l'ex-futur port : 2000 euros l'année...

28 avril : fête des loisirs : tiens il n'y a plus de stand sur l' environnement ?

Au stand du club informatique on peut se renseigner sur les ordinateurs convenant aux personnes âgées et ailleurs, on peut acheter de délicieux gâteaux. Le bénéfice de la vente ira à une association qui agit en faveur des chats et vient de changer de nom.

Dans les jardins, les tarins des aulnes et les chondonnerets se font plus rares. Les canards qui hivernaient dans le port prennent un peu de distance

Mai : fête de la nature : Marie-Hélène fait visiter un jardin cultivé de manière écologique : nous sommes une quinzaine à remarquer de superbes orchidées sauvages. Ici on ne fauche pas avant début juin. La pluie commence à tomber. Là ce sont d'autres orchidées : « des néoties nid d'oiseaux » puis sous la conduite d'un guide naturaliste une visite de la plage boisée du Bétey s'impose. Le guide est passionnant, associant une plante, un oiseau et un type de plage mais la pluie redouble et au bout d'une heure et demie nous nous retrouvons à six... 4 d'entre nous vont sur le port de Fontainevieille dans lequel la vase s'est accumulée. Absence de chasse, construction d'une avancée tout concorde à l'accumulation des vases...Le chenal d'accès sera dragué peu de temps après cela, en complet mépris de toutes les règles écologiques. Un parapluie se retourne ...

Juin

Les pluies de printemps ont fait naître sur la plage du Bétey des fleurs inhabituelles , mauve et matricaires. Je les photographie et oublie de vérifier leur nom dans un herbier.

L'orage de ce matin a rendu la température de l'air égale à celle de l'eau ; aucun bateau ne sort du port. Nager dans cette eau fraîche est un véritable délice... la vase, cet hiver encore si fluide, semble être plus résistante. La zostère semble avoir poussé. On nous donne les mêmes informations du côté de Taussat. Confirmé par l'IFREMER ; la pluie aurait-elle dilué les polluants ? La pluie aurait-elle convaincu les résidents de ne pas jardiner ?

Fête de l'usage : du temps du Marquisat, les petites gens qui vivaient sur les terres du Marquis avaient obtenu de prélever dans la forêt le bois nécessaire à la construction

d'un bateau et d'une maison. Pour ceux du Cap Ferret, le bois était acheminé par bateau depuis la Teste... On perpétue la tradition en transportant le bois par bateau une fois par an. Il fallait être sur la plage des Américains à midi heure d'arrivée des pinasses à voile et à moteur électrique...

vie du quartier : quelques maisons en vente... Mais le noyau qui l'année dernière avait organisé **la fête des voisins** est toujours là. Plus de cinquante personnes s'étaient inscrites pour un dîner le samedi 8 juin, les services municipaux avaient apporté des barrières pour fermer l'allée des genêts à la circulation... mais des trombes d'eau se sont abattues sur le quartier, des gens ont téléphoné pour se désister et finalement les organisateurs ont accueilli chez eux une trentaine de parapluie trempés et leur propriétaire...

vu un lucane cerf-volant mort près du magasin SPAR, un autre vivant avenue du Maréchal Leclerc ; le site OPIE recueille nos observations concernant les grands capricornes et les lucanes cerf-volant ... Ce sont des espèces protégées ! www.opie.fr

Deux hérissons sont morts ce printemps ... Trois écureuils sont arrivés et lorsque la provision de noisettes a été vide, ils sont venus nous regarder à travers la fenêtre...

Tribunal correctionnel : et oui, lundi 24 juin, la société SMURFIT KAPPA a été assignée en justice par les associations environnementales, les pêcheurs et les ostréiculteurs.

Souvenez-vous, le 5 juillet 2012, une cuve de liquide noir (un liquide corrosif provenant de la production de pâte à papier et contenant de la soude caustique) explosait, déversant une partie de son contenu dans le ruisseau le Lacanau qui se jette dans la Leyre qui se jette dans le bassin.... 300 kilos de poissons morts et combien de mammifères aquatiques dont on n'a pas retrouvé les corps ? Le jugement sera rendu le 2 septembre.

Autre jugement : mercredi 26 juin 2013

11 recours dont celui du Préfet avaient été déposés contre la décision du Conseil Municipal de la Ville d' Andernos-les-bains du 26 octobre 2011 d'adopter le projet de Plan Local d'Urbanisme. Le tribunal groupa toutes les affaires pour les traiter en une seule fois. Dans l'air encore vif de ce mercredi 26 juin 9 heures du matin rue Tastet Maître Harada notre avocat est déjà là. Le Tribunal administratif est encore fermé. Une dame vient à notre rencontre, c'est France Bleu Gironde et là plus loin d'autres requérants. Les portes s'ouvrent : nous entrons, déposons une pièce d'identité et recevons un badge. Voici la longue salle d'audience aux lambris de bois clair. Le coup d'œil en vaut la peine : tous les avocats ont revêtu leur toge noire ; la salle semble

pleine ; la greffière s affaire et la cour entre... Ils sont tous en costume de ville, minces et droits...

3 affaires sont jugées : un refus de demande de séjour avec mention de reconduite à la frontière... Le rapporteur approuve le préfet. L'avocate ne fait pas de commentaires. Les deux autres affaires n'ont pas de représentants et on ne saura pas ce dont il est question.

Puis nous passons au PLU de la ville d' Andernos-les-bains. L'un des membres du tribunal présente toutes les parties. Par deux fois, le président s'étonne de l'absence de représentants de la municipalité ; certains avocats parlent « d'éviter un affrontement » or » le tribunal n'est pas un champ de bataille « précise le président : « c'est un lieu d'échanges, d'élaboration en commun d'un consensus ».

Le rapporteur prend la parole ... il la gardera deux heures.

Il examinera la recevabilité de chaque recours en concluant positivement puis il retracera l'histoire de l'élaboration du projet de PLU et enfin se lancera dans l'exposé de son rapport ; sa méthode ? prendre un point de droit soulevé par une ou par l'ensemble des parties et examiner chaque zone du projet de PLU (le Coulin, la Montagne, Page , Matoucat, le Bétey,) ou chaque item (la montée de la nappe phréatique, la préservation de zones naturelles, la prise en compte des risques naturels, les transports en commun, la voie de délestage, pour n' en citer que quelques-uns) à l'aulne de ce point de droit .

Enfin il concluera sur l' irrégularité de la procédure d'élaboration du PLU et l'insuffisance des procédures d'évaluation environnementale ; « le rôle des juges (et à ce moment-là le rappel à la loi apparaît comme une réparation de toute l'injustice que nous avions pu ressentir à la lecture de ce PLU qui nous était imposé et détruisait notre monde) notre rôle dit le rapporteur est de faire respecter la loi, en particulier sur ce territoire qui est un des plus exceptionnel et des plus fragile de France. « Le jugement sera rendu dans un laps de temps compris entre trois et six semaines.

Avant de vous souhaiter de bonnes vacances nous vous demandons de noter la date suivante : l'assemblée générale de l'association aura lieu le 14 septembre 2013, l'heure devant être précisée. Venez nombreux

Le Bétey, plage boisée à sauvegarder 14 avenue du Maréchal Leclerc 33510 Andernos-les-bains

Contact : Clarisse Holik 0607020357 ne pas jeter sur la voie publique ISSN en cours d'attribution